

Projet d'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois

Tirer les leçons des expériences menées sur le terrain



Photo : Jean Madouma

La directrice du WWF, Marthe Mapangou, ouvrant les travaux de l'atelier sur l'aménagement forestier.



Photo : Jean Madouma

Des experts forestiers et des opérateurs chinois lors de la rencontre.



Photo : Jean Madouma

Les normes en matière des pratiques d'aménagement des forêts doivent être respectées par tous.

JM
Libreville/ Gabon

L'HOTEL Hibiscus de Louis a servi de cadre, hier, à l'atelier sur le projet d'amélioration des pratiques d'aménagement forestier des entreprises à intérêt chinois. L'objectif de cet

atelier était de tirer les leçons des expériences menées et à fournir des recommandations sur les priorités dont les acteurs doivent tenir compte pour améliorer les pratiques d'aménagement de la part des opérateurs chinois et aussi de l'ensemble des opérateurs de la filière forêt-bois au Gabon. En effet, une évaluation

des pratiques d'aménagement forestier menée entre 2012 et 2014 sur la base des principes critères indicateurs OAB/OIBT sur un échantillon de 16 entreprises à capitaux chinois, montrait un taux de 26% de conformité à la légalité et aux normes durables des forêts. Pour les participants, les résultats attendus de cet

atelier sont, entre autres, les leçons du projet avec les parties prenantes de l'aménagement forestier au Gabon ; les priorités sur l'amélioration des pratiques d'aménagement au Gabon et les stratégies à mettre en œuvre pour les engager davantage. La directrice nationale du WWF-Gabon, Marthe Mapangou, présidant les

travaux de cet atelier, a demandé aux participants d'enrichir les résultats des leçons tirées de ce projet pour améliorer les pratiques d'exploitations d'entreprises chinoises au Gabon. « Le WWF-Gabon apporte son soutien au ministère en charge des forêts et aux opérateurs forestiers asiatiques, en particulier chinois. Un projet d'appui

à l'amélioration de leurs pratiques d'aménagement a été mis en œuvre par le WWF et ses partenaires NepCon et Rainforest Alliance sur les financements du programme de promotion de l'exploitation forestière certifiée (PPECF) de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (Comifac) », a-t-elle souligné.